

LES CHIFFRES HAUTS-DE-FRANCE EN 2021

6,44 %
TAUX D'EMPLOI DIRECT

4,90 %
dans la Fonction
publique D'ÉTAT



5,49 %
dans la Fonction
publique
HOSPITALIÈRE



7,35 %
dans la Fonction
publique
TERRITORIALE



16 824
bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés en 2021

1 136
dans la Fonction
publique D'ÉTAT



5 374
dans la Fonction
publique
HOSPITALIÈRE



10 314
dans la Fonction
publique
TERRITORIALE



6 001 625 €
D'INTERVENTIONS
DIRECTES FINANCÉES
EN 2021

**AIDES
PONCTUELLES :**

2 308 767 €
financés via la
plateforme

dont 1 583 446 € (68,58 %) en faveur de l'apprentissage

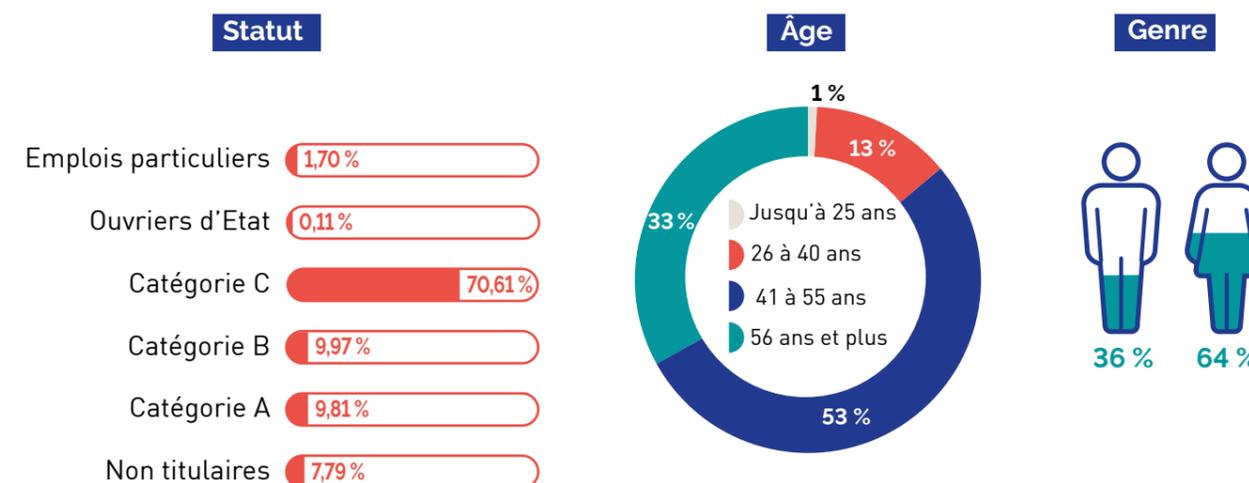
2 308 767 €
FINANCÉS AU TRAVERS
DES CONVENTIONS
EMPLOYEURS

6 conventions validées par le comité d'engagement en 2021 pour un total d'engagement pluriannuel de 3,07 M€

DÉTAIL DES EFFECTIFS

	Effectifs	BOE	TED
Aisne	20 518	1 090	5,31 %
Nord	130 769	8 927	6,83 %
Oise	25 442	1 408	5,53 %
Pas-de-Calais	56 764	3 859	6,80 %
Somme	27 896	1 540	5,52 %

LES BOE EN 2021



VOTRE CONTACT EN RÉGION :

Isabelle Chavot,
directrice territoriale au handicap du FIPHFP

LES INITIATIVES LOCALES en faveur d'une Fonction publique inclusive

Le dispositif d'emploi accompagné présenté aux employeurs publics des Hauts-de-France

Le 6 mai 2021, le FIPHFP a organisé via son Handi-Pacte une réunion d'information sur la thématique de l'emploi accompagné. Cet événement, réunissant en distanciel une vingtaine d'employeurs publics conventionnés, s'est déroulé en deux temps : un premier temps dédié à une présentation globale de l'emploi accompagné, avec un focus sur les publics bénéficiaires et sur les principes de mise en œuvre, suivi d'une présentation des grandes actualités du FIPHFP.

Les correspondants handicap de la Fonction publique d'État des Hauts-de-France sensibilisés à la thématique du maintien dans l'emploi

Le FIPHFP a réuni le 7 mai 2021, lors d'une matinée d'information, une trentaine de représentants ou correspondants handicap autour de la thématique centrale du maintien dans l'emploi. Au programme de cette rencontre tenue en distanciel : une présentation du service maintien en emploi du Cap Emploi, animé par Clément Charpentreau, coordinateur du service maintien en emploi du Cap Emploi de la Somme. Le FIPHFP a également profité de l'occasion pour présenter ses actualités aux participants.

Un quiz pour présenter les aides du FIPHFP aux médecins du travail et de prévention

Le 4 juin 2021, une vingtaine de médecins du travail et de prévention des Hauts-de-France ont participé à un webinaire de sensibilisation aux aides du FIPHFP. Acteurs importants de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, leur participation à ce webinaire leur a permis de prendre connaissance en détail des aides mobilisables via le Fonds. Après un quiz de sensibilisation, la nouvelle version du catalogue des interventions leur a été présentée.

« Cap sur les compétences, Cap sur l'apprentissage » : le Tour de France du FIPHFP fait étape dans les Hauts-de-France

Le Tour de France du FIPHFP « Cap sur les compétences, Cap sur l'apprentissage » a fait étape dans les Hauts-de-France le 11 juin 2021.

Cet événement, organisé sous format hybride (distanciel/présentiel), a réuni une soixantaine de participants. L'introduction faite par Laurent Buchaillat, secrétaire général aux affaires régionales auprès du préfet de la région Hauts-de-France et Marc Desjardins, directeur du FIPHFP, a été suivie de trois tables rondes :

- ▶ L'accessibilité universelle des CFA
- ▶ L'apprentissage dans la Fonction publique
- ▶ La place du référent handicap, acteur au centre du dispositif d'apprentissage.

Prestations d'Appui Spécifique (PAS), Étude Préalable à l'Aménagement / Adaptation des Situations de Travail (EPASST) et Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle (PSOP) : Focus sur trois principaux dispositifs de maintien dans l'emploi

Dans le cadre de son partenariat avec le FIPHFP, l'Agefiph met à disposition des bénéficiaires du secteur public le PAS, l'EPASST et la PSOP, 3 dispositifs dédiés au maintien dans l'emploi. Le 29 juin 2021, les chargés de développement de l'Agefiph ont présenté le fonctionnement de ces dispositifs ainsi que leurs modalités de mise en œuvre à une quinzaine de référents handicap des employeurs conventionnés des Hauts-de-France. Ce temps d'échange a également permis de partager sur les bonnes pratiques entre employeurs publics et de faire un point sur les actualités du FIPHFP.

Handicap psychique et emploi : une thématique forte pour la 6^{ème} session des webinaires nationaux « Handicap & Emploi » du FIPHFP

Le 17 septembre 2021, le FIPHFP a rassemblé près de 600 participants dans le cadre d'un webinaire dédié au handicap psychique. Co-construit avec le CRESPHSY (Centre de ressources sur le handicap psychique), ce webinaire était le 6^{ème} épisode des webinaires nationaux Handicap et emploi. Animé à deux voix par Marie-Véronique Labasque, psychologue et coordinatrice du Handi-Pacte Hauts-de-France, et Alice Gordolon, job coach au sein de la Nouvelle Forge, association porteuse d'un ESAT de transition, ce webinaire a été l'occasion d'aborder le sujet sous plusieurs angles : représentation et philosophie d'accompagnement, repérage des troubles, dans

l'emploi, préconisations, partenaires mobilisables. Cette présentation a été enrichie du témoignage de Nicolas, qui a partagé son expérience et l'impact de sa schizophrénie sur son parcours personnel et professionnel.

Trois conventions dans l'énergie de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

À l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, le 19 novembre, Marc Desjardins, directeur du FIPHFP, était à Lille pour signer deux conventions avec des employeurs publics du territoire. Les villes de Lille, Lomme et Hellemmes et la ville de Villeneuve d'Ascq ont ainsi renouvelé, pour la 4^{ème} fois, leur engagement en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Cet accord de trois ans permet aux villes de Lille, Lomme et Hellemmes de Villeneuve d'Ascq d'affirmer leur politique de prise en charge du handicap et de poursuivre son action en faveur de l'inclusion socio-professionnelle et du maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap.

Le 26 novembre, Marc Desjardins, et Jean-Christophe Camart, président de l'Université de Lille, ont signé, leur première convention pluriannuelle en faveur de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap.

Grâce à l'appui du FIPHFP, l'Université de Lille va pouvoir mettre en œuvre une politique handicap globale et concertée autour de 3 axes principaux : le recrutement et l'intégration des personnels en situation de handicap ; l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi ; la sensibilisation, la formation et l'accessibilité. Concrètement, l'Université de Lille s'engage en tant qu'employeur :

- ▶ à atteindre au moins 6 % d'emploi direct de personnels en situation de handicap, à tous les niveaux de qualification ;
- ▶ au recrutement de 64 agents en situation de handicap sur des contrats pérennes (titulaires ou CDI) dont 4 apprentis ;
- ▶ à l'accueil de 12 contrats d'apprentissage et de 36 contrats à durée déterminée (dont des doctorant-e-s contractuel.le-s) ;
- ▶ à favoriser l'accès à la formation professionnelle et le déroulement de carrière ;
- ▶ à poursuivre l'amélioration de ses dispositifs d'accompagnement avant la prise de poste, la réduction des délais des aménagements préconisés, etc ;
- ▶ à poursuivre la sensibilisation et la formation des structures pour lutter au mieux contre les préjugés et combattre les représentations négatives ;
- ▶ à organiser une campagne annuelle de recensement des personnels en situation de handicap pour les inciter à se déclarer et avoir une meilleure information sur leurs droits et avantages.



LE MOT DE LA DTH SUR L'ANNÉE



Le 11 juin 2021, avait lieu en préfecture des Hauts-de-France, le Tour de France de l'apprentissage. Le FIPHFP célébrait le 15^{ème} anniversaire de sa création. Cet événement a permis de démontrer le dynamisme de l'apprentissage dans notre région. Au travers de témoignages du CDG 59, du CH de Valenciennes, de la ville de Lille et d'Amiens Métropole, mais également avec la participation d'acteurs de l'apprentissage (CFA relais Avenir Pro, etc.) et la présence de l'Agefiph, les temps d'échanges ont été particulièrement riches.

Après un temps de ralentissement de l'activité, lié à la crise sanitaire et à son traitement prioritaire, les employeurs de la sphère publique souhaitent réinvestir des projets d'inclusion. La crise sanitaire a amené de nouveaux modes d'organisation (télétravail, outils de communication...) que les employeurs publics intègrent dans leurs fonctionnements. La loi de transformation de la Fonction publique, et ses décrets d'application récents, est également un vecteur de modernisation des ressources humaines à laquelle les DRH sont très attentifs.

Isabelle Chavot
directrice territoriale au handicap du FIPHFP

